



Groupe Paritaire temps de travail du 4 novembre 2019

La direction a convoqué les organisations syndicales le lundi 4 Novembre à Lyon afin de présenter son projet de calendrier prévisionnel 2020 (congés, journée de solidarité, négo...).

La direction a annoncé le projet du **jeudi 2 et vendredi 3 janvier** qui ne serait pas travaillés, la direction annonce vouloir les faire récupérer le plus vite possible, mais pour le moment les prises de commandes ne permettent pas de les placer sur le calendrier industriel 2020 ce qui est sûr, c'est que c'est deux jours seront récupérés sur des JNT.

Pour **Sud Solidaires** la direction ferait bien de placer ces deux jours de récupération en dehors des périodes de beau temps, également elle pourrait décaler la JNT positionnée sur le 1^{er} Mai pour la mettre sur le 2 ou 3 janvier comme les élus **Sud Solidaires** l'ont bien évidemment demandé.

La JNT du 10 Avril sera travaillée pour la journée de solidarité 2020, **Sud Solidaires** annonce d'ores et déjà qu'une journée d'action grève sera faite sur cette journée.

Congés Principaux d'été :

Les congés d'été 2020 seront du vendredi 10 Juillet journée de départ en vacances au lundi 10 Août inclus, **Sud Solidaires** a dénoncé ces dates de congés qui sont placés de plus en plus sur début juillet comme le veulent les Suédois.

Cette situation est en contradiction avec le lien vie de famille et vie professionnelle pourtant prônée par la direction, car beaucoup de famille arrive à se retrouver ensemble en congé uniquement sur les semaines du mois d'août, sans oublier les parents qui ont une garde alternée ou élevant seuls leurs enfants qui rencontrent des difficultés à trouver une nourrice pendant cette période.

Sud Solidaires a demandé à la direction de faciliter toutes les demandes de décalages.

Négociation Salaire 2020 :

Les Négociations Annuelles Obligatoires salaires auront lieu cette année le jeudi 9 et mercredi 15 janvier, **Sud Solidaires** invite dès maintenant les salariés à remonter leurs souhaits auprès des militants. **Sud Solidaires** revendique déjà l'application des AGS dès janvier.

COMPTE RENDU du CSE mensuel du 30 octobre 2019

COMMANDES-FACTURATIONS-CARNET-STOCK :

Au 25 octobre, les commandes étaient de **152,1** VI/jour.

Détail des gammes : **88,8** VI / jour pour la Gamme P2683 dont : Gamme T **59,6** VI /jour. Gamme chantier C **17,1** VI / jour. Gamme chantier K **12,2** VI /jour.

63,3 VI / jour pour la Gamme D (distribution) dont, Midlum : **33,9** Midlum EURO3/5 : **1,9** VI / jour. FE/FL : **29,4** VI / jour.

Le Carnet de commandes était de : **9045** VI. Le Stock de : **1349** VI et les facturations : **151** factures/jour.

Pour **Sud Solidaires** le plus inquiétant, sans être encore dramatique, reste le carnet de commandes qui stagne à moins de 10 000 véhicules commandés par nos clients. Cela n'est pas dramatique, car quand on regarde la situation, il s'agit en fait d'un retour à des prises de commandes normales dans la période hivernale des années précédentes. Pour autant, il faudrait maintenant que le carnet se remplisse vite afin d'avoir des montées potentielles de cadence cet été.

Cadences installées :

- Montage distribution : **61** VI/jour Tôlerie W800 : **122** cabines/jour
- Peinture : **220** cabines/jour au 22/11 Tôlerie P2683 : **98** cabines/jour au 22/11
- Garnissage MD/MHD : **122** cabines/jour Garnissage P2683 : **98** cabines/jour au 25/11

Stratégie de reclassement de la direction « le reclassement l'ultime solution »

La direction a présenté sa stratégie de reclassement des salariés après un accident de travail.

Elle affirme être dans une démarche qui vise à préserver les intérêts des salariés... Vaste blague qu'elle chante là car pour **Sud Solidaires** il y a d'entrée de jeu un problème, pourquoi la direction ne s'inquiète que des reclassements après un accident du travail ? Certainement due au fait que l'entreprise voit ses cotisations augmenter en fonction des jours d'arrêt lié à un accident de travail et c'est certainement pour cela qu'elle ne propose rien pour les autres motifs d'arrêt avec les mêmes pathologies ou là elle ne paye rien allant même jusqu'au licenciement pour inaptitude a tous postes dans certains cas !

Sud Solidaires a également dénoncé certaines pratiques de la part de manager voir chef d'UP qui n'hésite pas à appeler chez eux les salariés en arrêt de travail lié à un accident pour leurs mettre la pression et qu'il accepte un poste de reclassement souvent bidon comme tester des clés ou mettre des rondelles sur des vis. Pour rappel les postes de reclassement ne sont pas obligatoires et c'est bien avec accord du salarié qu'ils peuvent être mis en place, s'ils renoncent à leur arrêt de travail.

CSE trimestriel portant sur les questions de sécurité

Sud Solidaires a demandé que la direction de la logistique prenne en compte les demandes d'amélioration du banc à rouleaux du pliage V-EMB, ce point a été pris en compte par L. Mauger chef du centre logistique.

Sud Solidaires a demandé un point d'information sur l'insonorisation de la cage du retour chariot au montage, la direction a répondu que le chiffrage été en cours et que les travaux seraient envisagés pour 2020.

Sud Solidaires est intervenu pour interpeler la direction sur les difficultés de sortie de l'usine à 16H12 en particulier quand le pont de Colombelles est fermé pour un bateau. La direction dit ne rien pouvoir faire, il fut un temps ou pourtant elle le pouvait.

Le 5 décembre journée interprofessionnelle de grève (CGT, FO, FSU et **Sud Solidaires)**

Contre la réforme des retraites et l'augmentation des années de cotisations

- **Ni retraites à points, ni droits en moins**
- **Vivre, pas survivre en retraite**